

ACTIONS D'INNOVATION PUBLIQUE 2022

Initiée depuis plusieurs années, sous l'impulsion de la Direction de la modernisation et des réformes de l'Administration (DMRA), les actions en matière d'innovation publique se sont multipliées au bénéfice des entités de la Polynésie française.

L'innovation publique, c'est la recherche et la mise en œuvre d'idées, de nouvelles méthodes et outils qui améliorent le service public rendu aux citoyens et aux usagers.



Pour donner suite à la signature le 11 octobre 2021 de la convention-cadre de coopération relative au développement des conditions de l'innovation publique au sein des Institutions, Administration et Services publics en Polynésie française, la gouvernance se structure davantage en 2022. La professionnalisation des acteurs publics est en marche. Les actions de l'innovation publique s'amplifient au sein des institutions signataires.

Les grandes avancées de l'innovation publique en Polynésie française en 2022

La structuration de la gouvernance et la mise en œuvre de l'innovation publique

La mise en œuvre de la convention-cadre de coopération, suite à l'atelier de co-construction du 14 janvier 2022, donne lieu à la création de groupes de travail « innovation publique » (GTIP) et de 5 comités opérationnels (Co.Opé) :

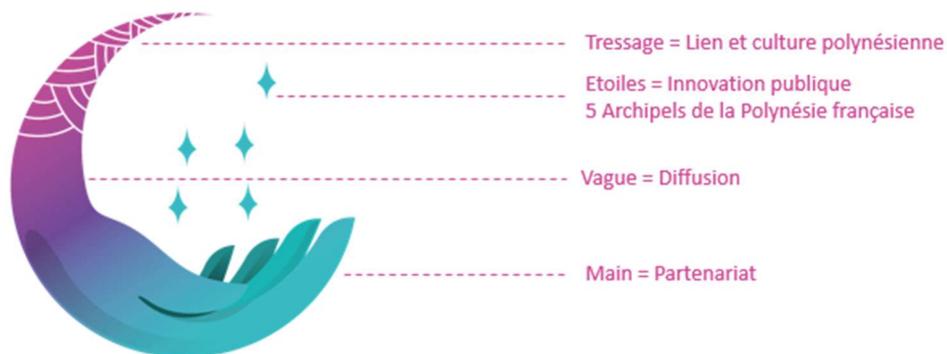
- Co.Opé Communication, pour la définition de la stratégie et la mise en œuvre de la communication de l'innovation publique en Polynésie française ;
- Co.Opé Formation, pour la définition de la stratégie et la mise en œuvre des actions de sensibilisation et de formation à l'innovation ;
- Co.Opé Facilitation, pour structurer et accompagner les services dans la mise en œuvre d'actions de facilitation ;
- Co.Opé Fonds d'innovation RH pour coordonner et définir les priorités de financement d'outils et de méthodes de travail innovants ;
- Co.Opé SIP pour l'organisation de la semaine de l'innovation publique.

L'objectif pour ces comités est de structurer la gouvernance, la communication, la formation et de déployer l'innovation publique au sein des administrations et entités publiques en Polynésie française.

Une nouvelle identité graphique

Avec la mise en place la convention cadre, une nouvelle identité graphique a été définie.

Un logo est né par la co-construction dans le comité opérationnel de communication. Il offre un nouveau visuel et une marque identitaire propre à l'innovation publique en Polynésie française selon les symboles ci-dessous :



Fa'atupura'a 'ohipa 'āpī a te hau

i Pōrīnetia farāni

Les archipels, cœur de l'innovation publique en Polynésie française porté et partagé par le partenariat.

Des actions de facilitation qui se démocratisent

L'année 2022 compte vingt (20) actions de facilitation sur les thématiques ci-dessous précisées, ce qui représente une augmentation de 25% par rapport à 2021.

<u>11 au 22 Octobre 2021</u> : Ateliers de la Quinzaine de l'Innovation publique	<u>21 Avril 2022</u> : Réunion cohésion et idéation du Co.Opé COM
<u>16 Octobre 2021</u> : Séminaire COR CDE	<u>25 Aout 2022</u> : Séminaire Tereheamanu 2
<u>14 Janvier 2022</u> : Co-construction de la coopération interinstitutionnelle de la convention cadre de coopération pour l'Innovation publique en Polynésie française	<u>07 septembre 2022</u> : Élaboration de la maquette du DU MTI du Co.Opé FIRH
<u>10 et 11 Février 2022</u> : Ateliers télétravail de la DGRH	<u>12 au 16 septembre 2022</u> : Congrès des maires
<u>11 et 12 Février 2022</u> : Séminaire Tereheamanu 1	<u>24 septembre 2022</u> : Ateliers de mobilisation des équipes autour de l'accueil de la DGAE
<u>24 Février 2022</u> : Séminaire FOA de la DGRH	<u>20 et 21 octobre 2022</u> : 2 nd Hackathon solidaire Big Bloom
<u>2 et 3 Mars 2022</u> : Séminaire des enjeux de partenariat du SPCPF et du CGF	<u>22 novembre 2022</u> : Modalités de garde d'enfants au HC
<u>22 au 25 Mars 2022</u> : Séminaire Stratégie de l'innovation 2030 de la REC	<u>22 novembre 2022</u> : Séminaire Plan Climat Energie du SDE
<u>30 et 31 Mars 2022</u> : 1 ^{er} Hackathon solidaire Big Bloom	<u>24 novembre 2022</u> : Séminaire des médecins du travail de la DTRAV
<u>1 au 5 avril 2022</u> : Séminaire Qualité du CFPA	<u>25 novembre au 04 décembre 2022</u> : 5 séquences de facilitation lors de l'OGS en Nouvelle-Calédonie

Au travers de ces actions de facilitation, de nombreux sujets opérationnels et stratégiques au bénéfice des différents signataires de la convention cadre de coopération ont pu être développés via des méthodes d'intelligence collective. A noter par exemple le Plan Climat Energie, le Congrès des maires, les modalités de garde d'enfants pour le Haut-commissariat, le Hackathon solidaire Big Bloom...

Ceci démontre la collaboration renforcée des entités publiques et privées en Polynésie française et la volonté d'instaurer la transversalité et l'efficacité impulsées par l'innovation publique au sein des stratégies et des organisations.

L'amorce de nouveaux partenariats techniques au niveau du Pacifique

L'initiative d'une coopération technique entre la Polynésie française et la Nouvelle Calédonie est née plus concrètement dans le domaine de l'innovation et la transformation publiques durant le second semestre de 2022.

Une mission calédonienne à Tahiti en octobre 2022 conduite par M. Vaimu'a VULIAMA, membre du Gouvernement de la Nouvelle Calédonie, a permis de dresser les premiers contours du partenariat.

Une délégation de 12 agents facilitateurs de la Polynésie française s'est déplacée à Nouméa du 28 novembre au 4 décembre 2022 pour animer 2,5 journées d'ateliers organisés dans le cadre l'Oceania Geospatial Symposium (OGS) 2022.

Cet évènement régional consacré à la gestion de projets entre les Etats insulaires du Pacifique dans le domaine géospatial et du développement durable, a porté sur 3 thématiques : l'aménagement des espaces et territoires, la gestion de la ressource en eau, la gestion des zones humides et des mangroves. Plus de 150 participants ont contribué aux travaux.

De plus, les compétences des facilitateurs ont été sollicitées pour mener des ateliers et des sessions de formations pratiques aux outils innovants de l'intelligence collective pour près d'une centaine de cadres et de managers des administrations de Nouvelle-Calédonie.

Toutes les interventions de l'équipe des facilitateurs de la Polynésie française ont été plébiscitées et félicitées pour leur qualité et pour l'apport d'expertise technique et des expériences polynésiennes réussies dans l'innovation publique.

Plusieurs réunions de travail entre les parties prenantes des deux collectivités ont permis de projeter les priorités du programme de partenariat sur des volets de la modernisation publique telles que la gestion des ressources humaines, la cybersécurité, la transformation du service public, la structuration d'une communauté de facilitateurs francophones dans le Pacifique.

Renforcement des compétences et acculturation à l'innovation publique

Pour renforcer les compétences des agents publics investis dans l'innovation publique, 5 formations ont été organisées en 2022 pour 57 agents (Facilitation graphique, Design Thinking, Ingénierie pédagogique et hybridation, Funny learning).

Avec le partenariat avec le Centre Nationale de la Fonction publique (CNFPT), une formation à la facilitation a été réalisée pour 55 nouveaux agents des différentes entités signataires de la convention cadre.

Ce renforcement de compétences a permis de grossir les rangs des acteurs principaux de la transformation publique.

La Polynésie française est ainsi fière de compter depuis 2022 un réseau de 105 facilitateurs.

Par ailleurs, le programme de sensibilisation des agents publics se poursuit. La mise en place de 3 sessions de formation « Oser l'innovation publique » auprès de managers en 2022 contribuent à la diffusion de l'innovation publique dans les différentes institutions du Pays.